

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 12 juillet 2024

### Valorisation des territoires dans la proximité : réunion publique d'échanges sur le projet d'aménagement des abords du lac d'Aydat (9 juillet 2024)

Plan stratégique  
départemental  
Horizon 2030

#### AXE 1

FAIRE DU PUY-DE-DÔME  
UN DÉPARTEMENT  
OÙ IL FAIT BON VIVRE

#### AXE 5

LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE :  
UNE AMBITION  
COLLECTIVE

**Mardi 9 juillet, Marie-Anne Marchis et Martine Bony, Vice-présidentes du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, Antoine Desforges, Vice-président de Mond'Arverne Communauté, et Franck Serre, maire d'Aydat, ont tenu une réunion publique d'échanges sur le projet d'aménagement des abords du lac d'Aydat. Avant de réaliser l'étude détaillée du projet, la population a ainsi été pu avoir une présentation complète des principes d'aménagement envisagés. Les échanges tenus à l'occasion de cette réunion publique serviront de base pour alimenter la conception future du projet, en lien avec le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne (PNRVA).**

Afin de valoriser les atouts du Lac d'Aydat, le Département et la commune d'Aydat (en lien avec Mond'Arverne Communauté pour le secteur de l'Office de Tourisme et la base nautique) ont souhaité définir une stratégie d'aménagement pour qu'il devienne un lieu de vie de haute qualité, intégré dans son environnement et son paysage. L'objectif sera notamment de réduire l'emprise en enrobé du stationnement existant en requalifiant les berges du lac en faveur de la végétalisation et des mobilités piétonnes, et de reporter un peu en amont des capacités de stationnement.

Plus de 250 personnes ont fait le déplacement pour cette réunion d'échanges. Le projet consiste à apaiser les circulations sur le front du lac d'Aydat, à créer plus d'espace pour les piétons et les cyclistes tout en préservant les déplacements domicile-travail, et à végétaliser les abords afin de mieux les intégrer dans cet espace naturel remarquable. Cette opération s'inscrit dans une réflexion globale, menée par la commune, Mond'Arverne Communauté et le Département du Puy-de-Dôme, pour réaménager la RD 90 (du giratoire des Treize Vents jusqu'à la mairie) via le front de lac.



Le Conseil départemental est pleinement engagé dans le soutien de ce projet qui vise à améliorer la mobilité des Puydômois et de nos visiteurs, en incluant un volet sur les mobilités douces. La valorisation induite du lac d'Aydat contribue à l'amélioration de la qualité de vie et à l'attractivité touristique de ce site dont les Puydômois sont fiers. Les riches échanges qui se sont tenus et les interrogations structurantes qui ont été soulevées durant cette réunion publique s'inscrivent dans la démarche de proximité et de concertation préalable à la conception détaillée du projet. De nombreux participants se sont ainsi inscrits à des ateliers d'approfondissement sur les thématiques abordées.

Info +

## RECAPITULATIF DES ACTIONS

